

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19/09/2023

I - Ouverture de séance

En ce jour du 19/09/2023, le conseil d'administration se réunit sur proposition de la cheffe d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme MEUNIER Patricia.

La séance commence à 17h49.

Le nombre de présents en début de séance est de 15 pour un quorum de 14.
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par : Mme GRILLOT Sandra - Adjointe - gestionnaire.

II – L'ordre du jour

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - remercie certains membres élus pour leur dernière participation au conseil d'administration.

La Présidente du conseil indique qu'il n'y a pas de questions diverses à l'ordre du jour.

Point N°1 – Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration (22/06/2023) est adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité (15).

Point N°2 – Modification du règlement intérieur

La Présidente du conseil d'administration informe les membres du conseil que les élèves de 3^{ème} ne sont pas sous le statut de lycéen et qu'il y a lieu de modifier cette partie du règlement intérieur. Elle précise que ces élèves doivent être accompagnés sur les installations sportives.

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - demande aux membres du conseil s'il y a des questions sur ce sujet et propose de passer au vote.

La modification du règlement intérieur est votée à l'unanimité (15).

Point N° 3 – Bilans

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - demande aux membres du conseil d'administration si les différents bilans leurs ont été transmis. Elle ajoute que suite à des modifications les bilans de la vie scolaire et du service social seront présentés au prochain conseil d'administration.

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - demande aux membres du conseil s'il y a des questions sur les différents bilans et propose de passer au vote.

Les bilans sont adoptés à l'unanimité (15).

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - propose de passer à la partie financière.

Point N° 4 – Budget mobilité pour DUBLIN

Mme GRILLOT Sandra - Adjointe - gestionnaire - vidéo-projette le budget concernant la mobilité à Dublin. Elle explique que ce budget est basé sur le départ de deux élèves et un accompagnateur pour l'installation et l'évaluation en fin de séjour. Elle précise que le financement provient de la subvention ERASMUS+ et que la famille participe à hauteur de cent euros. Mme GRILLOT Sandra - Adjointe-gestionnaire - précise que le budget est en équilibre en recettes et dépenses. Elle ajoute pour information que la subvention ERASMUS+ permet la mobilité de quatre élèves, deux accompagnateurs et quatre départs à la mobilité pour les personnels pour l'année 2023-2024.

Le budget est adopté à l'unanimité (15)

Point N° 5 – DBM

Mme GRILLOT Sandra - Adjointe-gestionnaire - vidéo-projette l'analyse financière du fonds de roulement ainsi que la répartition financière et propose un prélèvement de 40 852 euros fléché sur le fonctionnement et la logistique de l'établissement pour terminer l'année budgétaire 2023. Elle ajoute que suite à ce prélèvement il reste 184 jours d'autonomie ce qui reste confortable pour l'établissement.

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - demande aux membres du conseil s'il y a des questions et propose de passer au vote.

La DBM est votée à l'unanimité (15)

Point N° 6 – Informations diverses

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - informe les membres du conseil d'administration que la Rectrice a proposé le vote dématérialisé pour l'élection des parents d'élèves.

Par mesure de neutralité, elle informe que la Présidence du conseil de discipline sera représentée soit par Mme GOUT - Proviseure-adjointe - soit par Mme MEUNIER - Proviseure - en alternance des classes à charge.

Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - demande aux membres du conseil s'il y a des questions ou bien s'ils souhaitent apporter des informations.

Monsieur MINCK - professeur de mathématiques - demande combien de PACTE ont été signés. Mme MEUNIER Patricia - Présidente du conseil d'administration - répond que pour l'instant aucun PACTE n'a été signé car il faut l'organiser. Elle indique qu'en ce qui concerne les remplacements les deux systèmes cohabitent et ajoute qu'elle apportera des informations plus précises ultérieurement.

A 18h25 l'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil d'administration est clôturée.

La Proviseure

P. MEUNIER

2

La secrétaire de séance

S. GRILLOT